

Bulletin du 22 mai 2020

Le bulletin est disponible sur le site de la commune : www.mairie-goulven.fr et sur celui de la CLCL : www.clcl.bzh
Pour recevoir régulièrement le bulletin d'informations dans votre boîte mail, vous pouvez vous inscrire en mairie.
Le prochain bulletin paraîtra le 05 juin 2020, merci d'envoyer vos articles avant le 02 juin 2020.

INFOS PRATIQUES

Mairie : ☎ 02.98.83.40.69. – Courriel : mairie.goulven@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Permanence du maire et ses adjoints sur rendez-vous.

En cas d'urgence, vous pouvez téléphoner au 06.75.12.17.91.

Le contenu des annonces diffusées dans le bulletin, n'engage que leurs rédacteurs.

Ordures ménagères : Ramassage des bacs jaunes le mercredi 27 mai. Ramassage des bacs gris le jeudi 4 juin. Pensez à sortir vos bacs la veille au soir.

VOTRE COMMUNE EN CHIFFRES

GR 34

Le GR 34, aussi appelé sentier des douaniers, borde l'ensemble des côtes bretonnes sur plus de 2000 kms. Depuis le mont Saint-Michel, dans la Manche, le GR 34 atteint son but à Saint-Nazaire, en Loire Atlantique. Il a été élu GR préféré des Français en 2018.

1630 m

C'est la longueur de la portion de ce GR34 qui traverse la commune de Goulven. IL commence au niveau de la digue Rousseau et s'arrête à Ker izel

⌘ Mot du Maire, Yves ILIOU :

- Depuis le 18 mai, les nouveaux Conseillers municipaux sont installés.

Denise Barnit, Katell Lefèvre, Gilles le Droff et Marie-José Rosec ont choisi de ne pas se représenter et je les remercie pour leur implication durant les six dernières années.

Lundi 25 mai, le Conseil municipal procédera à l'élection du maire et des adjoints. La configuration de la salle communale ne permet pas d'accueillir un grand nombre de personnes et nous devons en interdire l'entrée si le nombre maxi devait être atteint.

- Pendant les deux mois de confinement, bon nombre d'entre nous ont profité de leurs sorties pour s'inquiéter du sort des personnes vulnérables, de leurs voisins... et ont atténué la pénibilité de l'isolement. Un grand merci à ceux qui se sont impliqués.

- Comme vous le savez, l'école est réouverte avec un tiers des élèves inscrits. Les enseignants et les élus auraient apprécié l'accueil d'un plus grand nombre, mais le respect du protocole de l'Education Nationale nous l'interdisait.

- Soyons prudents et patients, le déconfinement dure depuis déjà deux semaines et la discipline collective dont nous avons fait la preuve nous permet de rêver d'un été «normal».

⌘ **Rappel déconfinement, règles à respecter lors de votre passage en mairie :** du gel hydro-alcoolique est à votre disposition à l'entrée de la mairie, une vitre de protection a été posée sur le guichet du secrétariat, mais faute de pouvoir respecter les normes de distanciation sociale dans le hall de la mairie, il vous est demandé, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Il vous est également conseillé de vous munir d'un stylo pour le cas où vous ayez besoin de signer des documents.



⌘ **La prochaine réunion de Conseil municipal aura lieu lundi 25 mai à 20h30 en mairie.** Ordre du jour : élection du Maire, fixation du nombre d'adjoints, élection des adjoints.

⌘ **Déjections canines : pour des raisons d'hygiène,** la loi vous oblige à ramasser les déjections de votre chien sur la voie publique. (sous peine d'une contravention de 2^{ème} classe (150 €))



⌘ **Arrêté municipal AG 12/2020 : à compter du 15 mai 2020 et jusqu'au 10 juillet 2020, sous réserve d'une rétractation, arrêté contraire ou modificatif, sont autorisés les accès au GR 34, parkings de la Digue et de la Gare entre le lever du soleil et 21h, dans le respect des gestes barrière et des articles ci-après.** Les usages autorisés sont la promenade (seule, en famille ou petit groupe issu de l'environnement habituel de vie sans dépasser le nombre de 10 personnes), le jogging. Sont interdits : la consommation de boissons alcoolisées, l'installation prolongée supérieure à 20 minutes (exception pour personnes à mobilité réduite), les rassemblements de plus de 10 personnes, les barbecues et repas. Les chiens doivent être tenus en laisse. Les utilisateurs devront : respecter scrupuleusement la flore et la faune, et notamment les lieux de nidification, rester sur les cheminements balisés, s'éloigner au plus vite à la vue d'un oiseau posé au sol. Lavage des mains avant et après la randonnée. Distance d'au moins 2 m pour les promeneurs isolés et d'au moins 4 mètres pour les joggers avec toute autre personne. L'arrêté intégral est consultable en mairie.



⌘ **Subventions aux associations.** Les demandes de subventions comportant le bilan moral et le bilan financier 2019, l'attestation d'assurance, le projet de budget et les projets d'activités pour 2020 sont à déposer en mairie avant le 31 mai.

⌘ **Urbanisme :** déclaration préalable déposée par Mr Jean Kerlidou (Crea'h Gallic), pour une division en vue de construire.

⌘ **Ecole publique du Vieux Poirier :** vous pouvez dès à présent inscrire vos enfants à l'école pour la rentrée 2020-2021. Les inscriptions se font auprès de la directrice que vous pouvez contacter au 02.98.83.50.46 de préférence à midi. Compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire, les visites des locaux scolaires devront être reportées à une date ultérieure.

⌘ **A louer au rez-de-chaussée de la « Résidence de l'enclos »,** appartement T1, normes PMR pour personne âgée / handicapée, libre. Contactez la mairie.

⌘ **A louer** au centre-bourg, local pour activité para-médicale. Disponible immédiatement. Renseignements en mairie.

Vie associative

➤ Amicale cycliste Gouven Tréfléz Plouider



	Groupe A et A'	Groupe B	Groupe C	Vélo Loisirs
24 mai	Départ 8h, circuit 10750203, 103 km	Départ 8h30, circuit 3030, 83 km	Départ 8h30, circuit 3030, 65 km	Départ 8h30, circuit 2040, 60 km
31 mai	Départ 8h00, circuit 7003, 113 km	Départ 8h30, circuit 3036, 85 km	Départ 8h30, circuit 3036, 65 km	Départ 8h30, circuit 3017, 65 km
1 ^{er} juin	Départ 8h00, voir sur place	Départ 8h30, circuit 45, 65 km	Départ 8h30, circuit 45, 65 km	Départ 8h30, circuit 25, 55 km

Vie Paroissiale

Communauté chrétienne de la côte des légendes

Les messes célébrées en public sont supprimées jusqu'à nouvel avis.

Les préparations d'obsèques religieuses ont lieu dans les cimetières et sont célébrées en présence d'un petit nombre de personnes respectant les distances requises entre elles. Quand ce sera possible et en concertation avec la famille, une célébration d'obsèques aura plus tard à l'église paroissiale.

Les préparations et célébrations des baptêmes et mariages sont reportés.

Permanence téléphonique pour la communauté de la Côte des Légendes : 02.98.83.40.59 entre 10h et 11h. Les prêtres assurent un accueil téléphonique chaque soir de 17h à 19h au 02.98.83.00.43 Pour garder un lien paroissial, visitez le site www.ndfolgoet.fr



HÔTEL COMMUNAUTAIRE DE LESNEVEN. En raison des travaux actuels, l'hôtel communautaire n'est pour le moment pas en mesure d'assurer le respect des règles de distanciation préconisées par l'État. Aussi, afin de limiter les risques de propagation du Covid-19, il est demandé de continuer à privilégier les démarches en ligne en contactant les services par mail ou téléphone à chaque fois que cela est possible. L'accueil standard est accessible par téléphone aux horaires d'ouverture habituels : du lundi au vendredi 9h00-12h00 / 13h30-17h00 (16h30 le vendredi). Pour les demandes ne pouvant être traitées à distance, un accès pourra être accordé **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS sous condition de porter un masque et de respecter les gestes barrières.**

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC (MSAP) CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM) Afin de garantir la sécurité de tous, les accueils de la **CPAM du Finistère resteront fermés jusqu'à nouvel avis**, y compris nos permanences. En cas de besoin, nos assurés pourront effectuer et suivre leurs démarches en ligne en se connectant à leur compte « ameli ». En cas de nécessité il sera possible de prendre un rendez-vous téléphonique par internet ou au 36 46. A la date et heure du rendez-vous fixé, le numéro de téléphone qui s'affichera sera le 02.98.76.41.99. Les correspondances sont à adresser par voie postale à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, au 1 rue de Savoie 29282 Brest Cedex. L'Assurance Maladie reste mobilisée pour garantir les remboursements des soins et le paiement des prestations. **MAISON DE L'EMPLOI** : en raison de la crise sanitaire actuelle, la Maison de l'Emploi ne sera **pas ré-ouverte au public, du 11 au 29 mai**. En cas de besoin, nous restons joignables par téléphone au 02.98.21.13.14 (ou au 07.49.15.46.92) ou par mail à l'adresse suivante : maison.emploi.lesneven@wanadoo.fr A partir du 18 mai, possibilité de vous recevoir en entretien individuel **UNIQUEMENT** sur prise de rendez-vous pour des demandes urgentes ou cas particulier, de 9h à 12h avec port du masque obligatoire par les usagers (merci de venir avec votre propre stylo). **INFO RELATIVE AUX DECLARATIONS DE REVENUS** : si vous souhaitez un accompagnement pour effectuer votre déclaration, il est possible de demander un RDV téléphonique avec un agent des finances publiques, en appelant le 0809 401 401, ou en sollicitant un RDV sur www.impôts.gouv.fr via la rubrique « contact » ou via l'espace personnel.

DÉCHÈTERIE DE LESNEVEN. Suite à l'arrêté préfectoral du 13 mai abrogeant l'arrêté du 20 avril dernier, l'accès à la déchèterie est de nouveau sans restriction. Plus besoin d'attendre la date correspondant au numéro de sa plaque d'immatriculation. **Pour rappel, les horaires sont du lundi au samedi (fermé les dimanches et jours fériés) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h45.** Afin de respecter les distances de sécurité préconisées, des barrières ont été installées afin de limiter l'accès à quatre véhicules maximums par aire de déchargement. Ces barrières sont activées sur présentation de la carte d'accès au point d'apport volontaire. Il est demandé aux usagers de prendre désormais l'habitude de se munir de leur carte pour accéder à la déchèterie et aire de déchets verts de Lesneven. Ces derniers jours la déchèterie de Lesneven subit quotidiennement une très forte affluence, ce qui entraîne de longs bouchons sur la route départementale D788 (axe Lesneven/Lanhouarneau). Le temps d'attente estimé lorsqu'un véhicule se situe à l'entrée du site est généralement de 1h00. La CLCL fait donc appel au bon sens de chacun et préconise, d'attendre le retour à plus de fluidité et de remettre sa venue à plus tard lorsque l'on constate un bouchon.

SERVICE ÉCONOMIE : BONS D'ACHAT SOLIDAIRES CLCL. Le dispositif de soutien continue après le 11 mai ! Pour continuer à soutenir les commerçants du territoire, la CLCL maintient son dispositif de bons d'achat solidaires. Mobilisez votre entourage, partagez ce post et continuez à renforcer l'économie locale sur : <https://boutiques-des-legendes.fr/rubrique/bon-dachat/>

CENTRE SOCIOCULTUREL INTERCOMMUNAL (CSI) ACCUEIL DE LOISIRS. Après un accueil restreint aux enfants du personnel soignant, notre accueil de loisirs peut désormais accueillir tous les enfants du territoire, dans le respect des mesures sanitaires. La capacité d'accueil étant limitée, nous invitons toutes les familles à formaliser l'inscription de préférence par mail ou par téléphone, même si les enfants étaient déjà inscrits sur les prochains mercredis. Dans un souci de bonne organisation, nous devons impérativement recevoir une confirmation des inscriptions effectuées avant la période de confinement. Vous pouvez nous communiquer vos dates, en précisant bien si l'inscription est pour la matinée, l'après-midi, avec ou sans repas à l'adresse suivante csc.lesneven@wanadoo.fr ou éventuellement par téléphone au 02.98.83.04.91

Plateforme des Solidarités : la plateforme "Solidair' Breiz" est toujours active. Les personnes isolées ne doivent pas hésiter à nous faire part de leur besoin tant que cette période de semi-confinement sera recommandée, en appelant le 02.98.83.04.91.



Informations diverses

★ **Vous êtes matinal(e) ?** Je vous propose de faire des remplacements comme porteuse de presse (Le télégramme), sur le secteur de Goulven, Plouneour-Trez, Pont du Châtel. Si intéressé(e), pour plus de renseignements : 06.82.32.88.25 ou 02.98.25.43.64.

★ **L'association Amadeus Aide et Soins recrute 3 assistant(e)s de proximité en CDD** sur les secteurs de Brest, Lanerneau et Lesneven (1 par secteur) pour les remplacements de congés du 29/06/2020 au 13/09/2020 (dont 1 semaine de doublure).

Durée du travail variant entre 24h30 et 35h par semaine. Les missions principales sont : participer à la mise en place et au suivi du projet d'intervention individualisé du bénéficiaire, contribuer à la gestion de l'équipe d'intervenants et contribuer à la vie de la structure. Une expérience dans le domaine est souhaitée. Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à recrutement@amadeus-asso.fr
Plus d'informations au 02.98.21.12.40.

★ **Permanence téléphonique du CLIC Gérontologique** : le CLIC gérontologique Lesneven-Les Abers, service public d'information pour les personnes de 60 ans et plus, vous renseigne, par entretien téléphonique, sur les droits des personnes retraitées et toutes les questions liées au maintien à domicile. Contact du lundi au vendredi de 9h à 12h au 02.98.21.02.02.

★ **Vente à la ferme EARL Quéré**. Jusqu'à nouvel ordre, il n'est plus possible de se servir soi-même. Vous pouvez commander par sms ou téléphone 06.63.58.11.30. ou par mail ferme.baie.goulven@gmail.com. Sur place, vous pourrez demander des produits complémentaires. Livraison possible. Paiement par carte et chèque.

★ **A côté** : café tabac alimentation, dépôt de pain, produits régionaux, expositions temporaires, multiservices (Télégramme, Butagaz, cars Bihan, timbres-poste, wifi zone, scans et photocopies ...), 13 rue de l'église, Goulven.
Pour les personnes à mobilité réduite, l'épicerie peut vous livrer à domicile. Pour cela, commander par téléphone 02.98.83.49.11. ou envoyer votre liste par mail yaelbusson@hotmail.fr Paiement par chèque ou espèces.

★ **Le Gouil Couverture**, entretien et réparation de toiture. Tél. : 06.03.56.30.95. legouilcouverture29@hotmail.com

★ **Entreprise GCE (Goulven)** : électricité, plomberie, chauffage – neuf et rénovation, dépannage et entretien des chaudières fioul, gaz et pompe à chaleur. ☎ 06.86.52.09.66. mail : gce29@orange.fr

★ **Atelier Barr Avel, Kerizel, Christian Uguen** : pose de fenêtres, placo, lambris, isolation, parquet, terrasse et extension bois. Réparation navale et hivernage. Tél. : 06.23.11.41.94. mail : atelier-barravel@orange.fr

★ **Correctrice**, ayant de l'expérience dans l'enseignement, donne des cours de soutien en français : remise à niveau, préparation à un examen, aide particulière aux dysorthographiques et aux dyslexiques. Chèques CESU acceptés. Renseignements au 02.98.83.48.04. ou 06.84.73.08.59.

★ **Pennarweb.com** (Goulven) conception, gestion sites et boutiques internet. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

★ « **Les notes bleues** » : cours de musique personnalisés enfants, adultes. Piano, guitare trompette. Jazz, blues, musiques variées. Alain Jacq : 06.24.07.33.32

Mémento

Pharmacie de garde : ☎ 32 37 (serveur vocal)

Médecin de garde : pour les urgences, du samedi soir au lundi matin 8h et jours fériés, composez le 15.

Chirurgien-dentiste : 02.98.90.55.77.

Secours en mer : Cross Corsen ☎ 02.98.89.31.31 – du littoral au 16.16, en mer VHF canal 16.

Service de soins infirmiers à domicile « Les Amitiés d'Armor » aides-soignants à domicile 7j/7. Goulven ☎ 02.98.84.61.44

ADMR Plouider/Goulven : permanences lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h ☎ 02.98.25.49.33.

ADS services d'aide et de soins à domicile, équipe mobile spécialisée « Alzheimer », portage de repas, télé-assistance. Permanences de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi. Contact : 02.98.21.12.40, 70 rue Anita Conti 29260 LESNEVEN. www.ads.llp.fr

AD Seniors : accompagnement, aide et assistance à domicile aux personnes âgées dans les actes du quotidien. AD Nord Finistère, 32 av. F. le Corre, 29260 Lesneven, 02.98.43.19.22. www.adseignors-brest.com

Lyonnais des eaux : du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi 8h/13h ☎ 0810.398.398 – Urgences 24h/24 ☎ 0810.898.898.

Electricité : ☎ 0810.333.029.

Conciliateur de justice : ☎ 02.98.21.11.77 ou par mail charles.quemeneur@conciliateurdejustice.fr

Cabinet infirmier de la butte (SCP Simon-Le Guen-Calvez-Colin Barrand) 4, place Saint Didier, Tél. : 02.98.25.40.06. Soins assurés 7j/7, 24h/24. Permanences au cabinet tous les jours 13h30-14h sauf dimanches et fériés.

Cabinet infirmier Le Gléau-Letissier/ Grignou/Bleas : 6 avenue Général de Gaulle, Brignogan ☎ 02.98.83.55.25. **Cabinet infirmier Corlosquet, Rault,**

Stamm à Plounéour-Trez, au Bourg. Soins infirmiers à domicile 24h/24, permanences au cabinet du lundi au vendredi de 8h à 8h30 sans rendez-vous. ☎ 02.98.83.55.44.

Puéricultrice de la PMI : sur rdv le mardi matin et sans rdv le jeudi matin au CDAS de Lesneven, 6 bd des frères Lumière ☎ 02.98.83.23.66.

Correspondants Ouest-France : Thierry MAHEAS ☎ 06.74.30.46.19.

thierry.maheas@wanadoo.fr Télégramme : Guylène CARADEC

☎ 06.70.85.62.60. guyloucaradec@yahoo.fr

Assistante sociale : permanence le mardi de 9h à 11h45 au CDAS, 6 Bd des frères Lumière, Lesneven, ☎ 02.98.83.23.66.

Réseau de santé RESPECTE : soins palliatifs ou de support ☎ 02.98.30.70.01., du lundi au vendredi 9h 17h, www.respecte.org, asp.respecte@wanadoo.fr

Conseillers départementaux : Pascal Goulaouic, Mairie de Plounéour-Trez, ☎ 02.98.83.41.03, pascal.goulaouic@finistere.fr et Mme Lédie LE HIR, mairie de Plouguerneau, ☎ 02.98.04.59.54, ledie.lehir@finistere.fr

ADAPEI Section territoriale de Lesneven (association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales), Contact : ☎ 02.98.25.64.21 ou 08.77.66.50.58.

Maison des personnes handicapées : 1 C, rue Félix Le Dantec, 29018 Quimper Cedex ☎ 02.98.90.50.50 (ex-COTOREP)

Permanence de Mme Melchior, députée 54 Quai de Léon à Landerneau, tel. : 02.29.63.92.41. du lundi au vendredi de 9h/ 12h et 13h30 à 17h30.

Les offres d'emploi en agriculture sont consultables sur : www.anefa-emploi.org toutes les formations de l'agriculture sont sur : www.agrimetiers.comhttp://www.anefa-emploi.org

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : 06.47.82.78.48 repamdeslegendes@gmail.com

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter

Éviter de se toucher le visage

Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres

Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)